



Mondercange, le 17/09/2025

Dossier **EAU-AUT-25-0325**

suivi par : Paula VENTURA

## CERTIFICAT DE PUBLICATION - AFFICHAGE FINAL

Objet : **Gestion des eaux dans le cadre de la mise en conformité de la station-service Esso Pontpierre sur l'aire de l'autoroute A4 - direction Esch-Luxembourg**

Requérant : **PETRO CENTER**

pour le compte de : **PETRO CENTER**

Adresse - rue et N° : **AIRE DE PONTPIERRE 2**

- Localité : **L-4390 PONTPIERRE**

Commune : **MONDERCANGE**

Réf. Dossier - EAU : **EAU-AUT-25-0325**

Date - d'affichage : **08/08/2025**

- d'enlèvement : **17/09/2025**

Par la présente le collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Mondercange certifie, conformément à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, que la demande d'autorisation a fait l'objet d'une décision ministérielle en date du 06/08/2025 de Madame la Ministre de l'Environnement, et dont détails ci-dessus, a été affiché et publié dans toutes les sections de la Commune de Mondercange pour une durée de 40 jours, à savoir du 08/08/2025 au 17/09/2025 inclusivement.

Le dossier de la décision et les plans y afférents sont déposés au service sécurité et peuvent être consultés sur RV (tél : 550574-517).

Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,  
le secrétaire communal,

le bourgmestre,

  
Guy ROSEN



  
Jeannot FURPASS